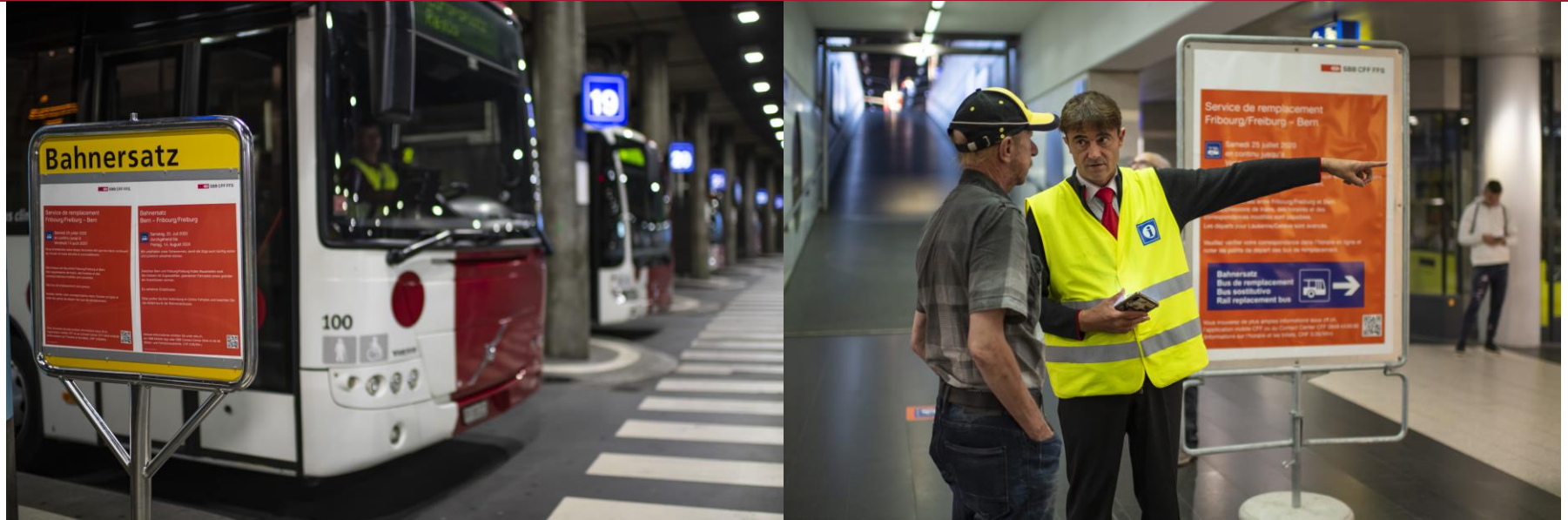


Bus de substitution CFF CULLY



En cas de perturbations **UNIQUEMENT**
Validité du 1^{er} mai 2024 au 31 décembre 2024

Emplacement arrêt bus de substitution

A la suite d'importants travaux à l'intérieur de la localité de Cully, la circulation des bus de remplacement CFF s'avère compliquée tout au long de l'année 2024.

Pas de concept planifié prévu en 2024 avec un service de bus de substitution.

Attention toutefois en cas d'événements non-planifiés, circulation de bus de substitution (en cas d'urgence uniquement).

Pour limiter les problèmes liés au trafic, la perte de temps et la sécurité des passagers,

Il a été convenu en date du 29.04.2024, à la suite d'une séance avec la Commune de Cully, DGMR, CFF et TPF de déplacer les arrêts des bus de substitution.

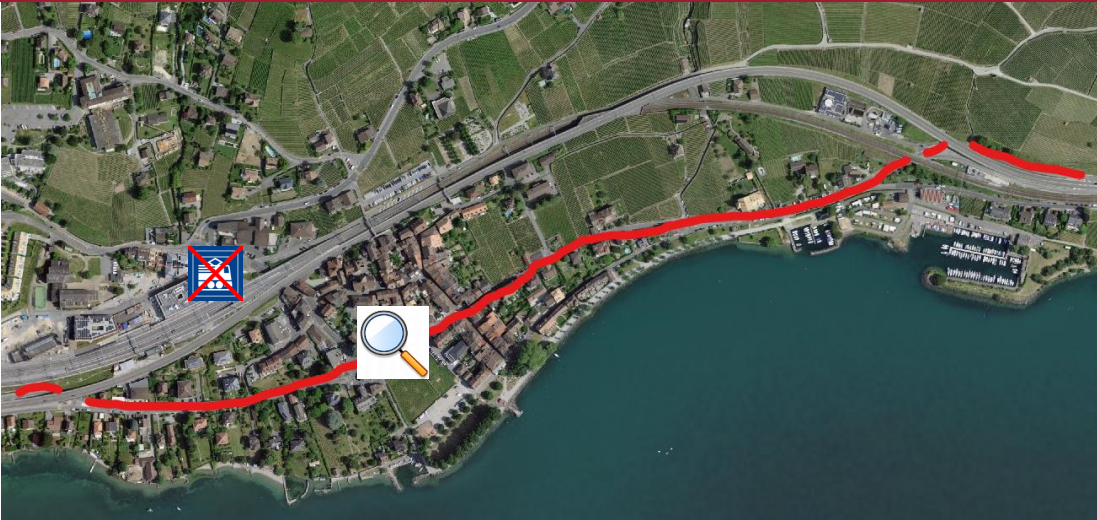
→ Direction Vevey

Emplacement modifié selon le plan sur RC 780 (embranchement OUEST de Cully).

→ Direction Lausanne

Emplacement modifié selon plan, au niveau de la Maison Jaune, Route de Lausanne 1.

Cully (direction Lausanne)



Direction Lausanne

Circulation des bus via centre de Cully.

Arrêt des bus en face de La Maison Jaune, Route de Lausanne 1.

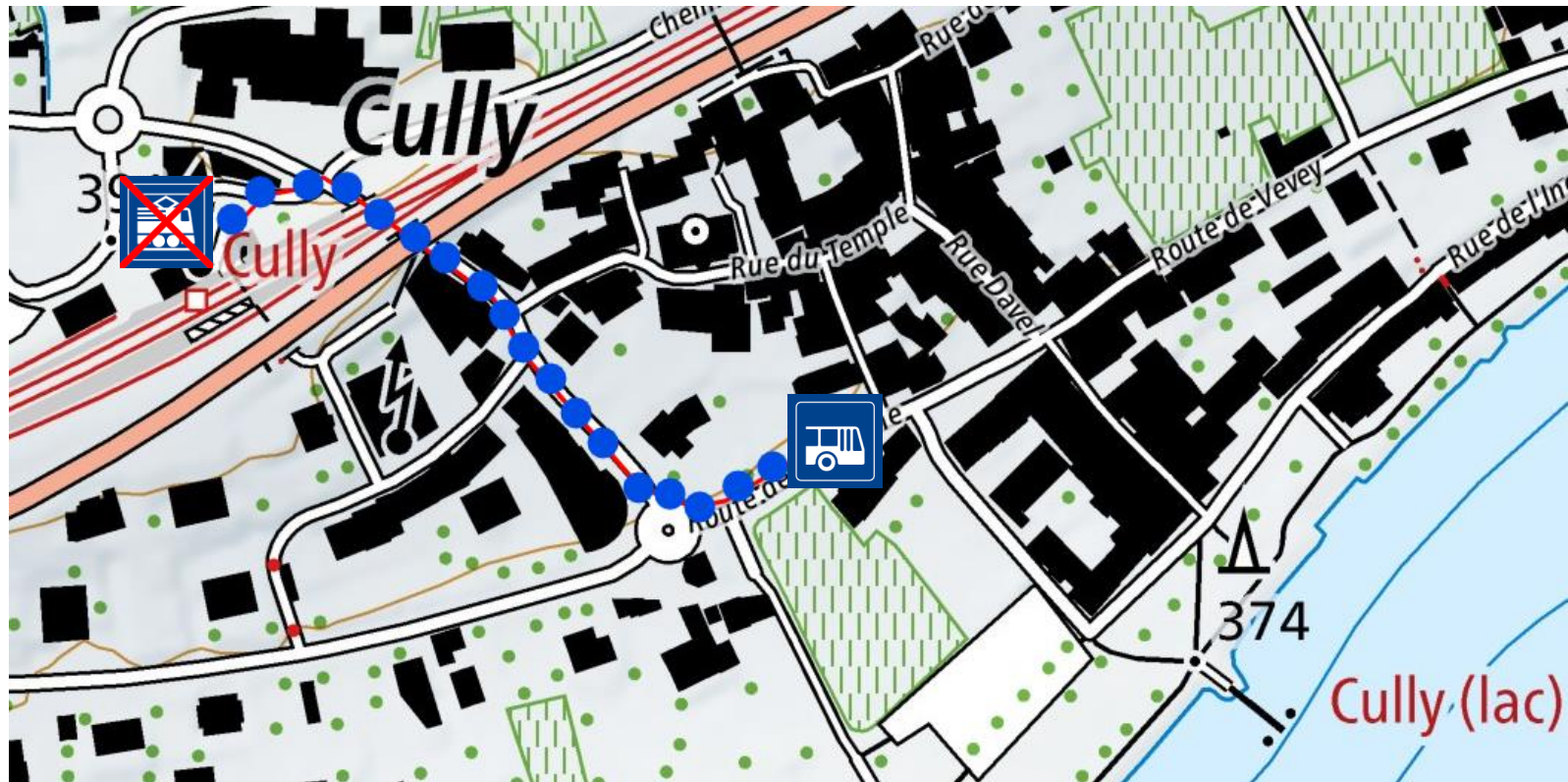
Nécessite une modification InfoV (BEP CFF) + création Didok ou bordure.

Transit bus garanti tout au long de l'année 2024.

En cas de demande de bus, TPF avise la Commune de Bourg-en-Lavaux au plus vite, si gestion TPF.

Cully (direction Lausanne)

 250m / 5 min



Cully (direction Vevey)



Direction Vevey

Circulation des bus via RC 780, sans passer via le centre de Cully.

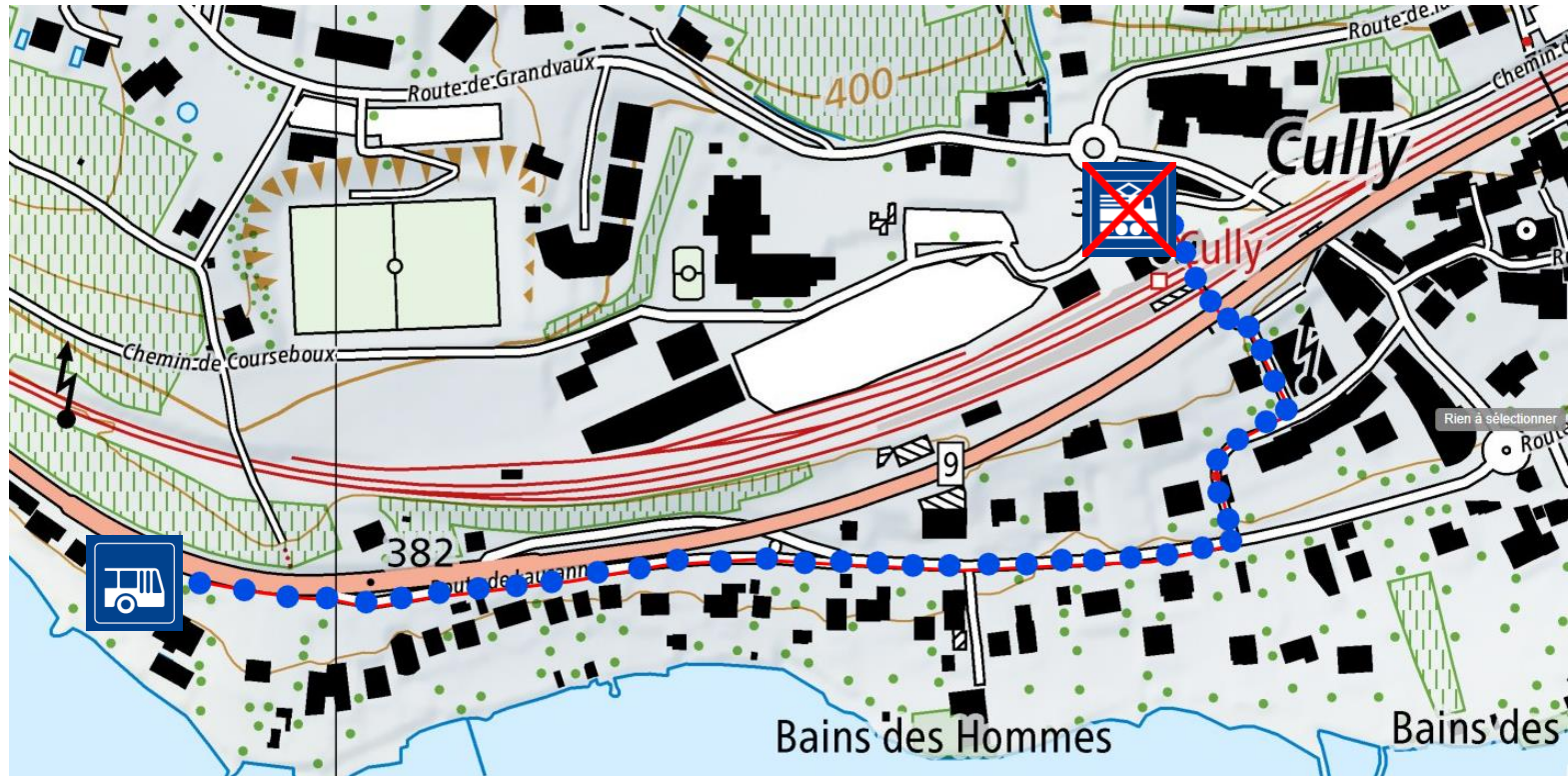
Arrêt déplacé sur la RC 780 à l'embranchement ouest de Cully, ceci afin d'éviter les croisements de bus dans le secteur en travaux.

Nécessite une modification InfoV (BEP CFF) + création Didok ou bordure.

Autorisation de la DGMR pour arrêt bloquant sur chaussée, ligne blanche continue au niveau de l'arrêt, visibilité OK, 70km/h.

Cully (direction Vevey)

 600m / 9 min



Infos / Divers

Commune de Bourg-en-Lavaux:

- Garanti le passage des bus dans la localité de Cully durant toute la durée du chantier, toute l'année 2024.
- Prévoir perturbations trafic en journée en raison du chantier.

DGMR

- Autorisation validée pour arrêt bloquant de courte durée, sur RC 780 sens Lausanne->Brig, embranchement OUEST de Cully (uniquement en cas d'urgence).

CFF

- Mandat à CFF de créer une bordure/DIDOK au nouvel emplacement sur RC 780.
- Mandat à CFF de créer une bordure/DIDOK au nouvel emplacement à la Maison Jaune.
- Adaptation des BEP/Informations voyageurs.

TPF

- Pose d'un potelet avec informations «arrêt bus de remplacement direction VEVEY, en cas de perturbations CFF» au nouvel emplacement RC 780.
- Pose d'un potelet avec informations «arrêt bus de remplacement direction LAUSANNE, en cas de perturbations CFF» au nouvel emplacement Maison Jaune.
- Avertissement Commune de Bourg-en-Lavaux dans les plus brefs délais en cas d'activation d'un service de bus (**si exploitation TPF**).

Cette mesure concerne UNIQUEMENT un service de bus en cas d'urgence (Inopiné/perturbations CFF).

Si un remplacement planifié doit être mis en place en 2024, nous devons exploiter les arrêts dans les 2 sens à La Maison Jaune, Route de Lausanne 1. Discussions au préalable avec la Commune pour libérer les places de parc.

Les bus doivent impérativement éviter de se croiser dans Cully.

Attentes pour croisements des bus (si besoin) au niveau du Port, à l'EST de Cully, sous le pont CFF.